

Janvier 2012 - n°07

Paramètres utiles régionaux

Pôle emploi Pays de la Loire



Les contributions générales de l'assurance chômage et cotisations AGS

Assiette

Les contributions sont calculées sur la même assiette que celle retenue pour les cotisations de Sécurité sociale, plafonnée à 4 fois le plafond de Sécurité sociale.

Plafonds du 01 janvier au 31 décembre 2011

	Mensuel	Moyen journalier théorique
Sécurité sociale	2 946,00 €	96,85 €
Assurance chômage	11 784,00 €	387,82 €

Taux d'appel des contributions et cotisations

		Répartition	
		Employeur	Salarié
Assurance chômage	6,40 %	4,00 %	2,40 %
AGS	0,40 %	0,40 %	

Les prestations de l'assurance chômage

Montant journalier d'allocation

Au 01/07/2011

Pourcentage de revalorisation du salaire de référence	1,5 %*
Partie fixe (ARE/AUD)	11,34 €
Allocation minimale (ARE/AUD)	27,66 €
Seuil minimal de l'ARE formation	19,82 €

Au 01/01/2011

Allocation de solidarité spécifique (ASS)	15,37 €
Allocation de solidarité spécifique majorée	22,07 €
Allocation équivalent retraite	33,18 €
Allocation d'Insertion (AI) - Allocation Temporaire d'Attente (ATA).....	10,83 €

* Il convient de procéder à la revalorisation des allocations compte tenu du nouveau SJR, si celui-ci est antérieur au 31 décembre 2010, en intégrant aussi les nouveaux taux de la partie fixe et de l'allocation minimale. Si le SJR est postérieur au 31 décembre 2010, il faut revaloriser uniquement les allocations avec les nouveaux taux de partie fixe et de l'allocation minimale.

Mode de calcul

Le montant journalier brut de l'allocation ARE est égal au montant le plus élevé entre :

- ✓ 40,4 % de votre SJR + partie fixe
- ✓ 57,4 % de votre SJR.

Ce montant ne peut excéder 75 % du SJR.

Les règles d'indemnisation de l'assurance chômage

Les partenaires sociaux ont signé la nouvelle convention d'assurance chômage et ses textes associés le 6 mai 2011. Cette convention est conclue du 1er juin 2011 au 31 décembre 2013.

La majorité des règles d'indemnisation issues de la convention du 19 février 2009 relative à l'indemnisation du chômage est maintenue.

— Condition d'affiliation pour une ouverture de droits

Pour être indemnisé, un demandeur d'emploi doit justifier de 4 mois d'affiliation minimum.

— Durée d'indemnisation

La durée d'indemnisation est égale à la durée d'affiliation à l'Assurance chômage selon la règle "un jour d'affiliation donne droit à un jour d'indemnisation".

Par exemple, si une personne a cotisé 10 mois à l'Assurance chômage, elle est indemnisable pendant 10 mois (sous réserve qu'elle réponde aux autres conditions habituelles d'indemnisation).

Cette durée est cependant limitée à 24 mois et, pour les salariés de plus de 50 ans, à 36 mois.

— Période de référence

L'affiliation s'apprécie au cours d'une période de référence de 28 mois qui précède la fin de contrat de travail ou de 36 mois pour les personnes de plus de 50 ans.

— Conséquences de la loi portant réforme des retraites

La loi du 9 novembre 2010 reporte progressivement l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans et celui de l'âge du droit à une retraite à taux plein, quelle que soit la durée d'assurance, de 65 à 67 ans. La convention du 6 mai 2011 prend en compte ces modifications législatives.

— Chômage saisonnier

A compter du 1er juin 2011, il n'est plus opéré de distinction selon que le chômage est ou non qualifié de saisonnier.

Les personnes dont l'activité était considérée comme saisonnière sont désormais indemnisées dans les conditions du régime général.

— Possibilité de cumuler une pension d'invalidité avec l'ARE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi est désormais cumulable avec la pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie selon les règles de la sécurité sociale, à condition que les revenus de la dernière activité ayant permis l'ouverture de droits aient été eux aussi cumulés avec la pension.

— Cumul d'un salaire avec une allocation

Les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite ou occasionnelle pourront continuer à cumuler partiellement leur allocation avec une rémunération.

Cependant, les partenaires sociaux ont prévu d'examiner dans le cadre d'un groupe de travail, les aménagements susceptibles d'être apportés aux règles des activités réduites ou occasionnelles afin que le caractère de revenu de remplacement de l'ARE soit maintenu.

Durée d'affiliation et Période de référence	Minimum 4 mois d'activité (122 jours ou 610 heures) au cours des 28 derniers mois ou des 36 mois pour les 50 ans et +
Durée d'indemnisation	Égale à la durée d'affiliation
Durée maximum d'indemnisation	Pour les moins de 50 ans : 24 mois (730 jours). Pour les 50 ans et + : 36 mois (1095 jours)

Les autres paramètres utiles

SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)

Au 01/01/2011

horaire brut	9 €
horaire net	7,06 €
mensuel brut (base 35 heures)	1 365,00 €
mensuel net	1 070,76 €

Minimum garanti

Au 01/01/2011

3,36 €

RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi de plus de 25 ans à compter du 1er Juin 2009.

Montant RSA socle 2011

Foyer	Nombre d'enfant de moins de 25 ans (ou personnes à charges)				
	Pas d'enfant	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	Enfant ou personne à charge sup.
Seul <i>Sans aide au logement</i>	467 €	700 €	841 €	1 027 €	187 €
Seul <i>Avec aide au logement</i>	411 €	588 €	702 €	888 €	
Couple <i>Sans aide au logement</i>	700 €	841 €	981 €	1 167 €	
Couple <i>Avec aide au logement</i>	588 €	702 €	842 €	1 029 €	

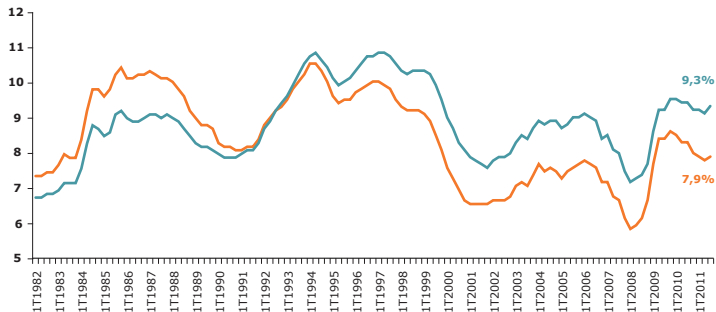
Base mensuelle allocation familiale

Au 01/01/2011 395,04 €

Evolution du taux de chômage régional

3ème trimestre 2011

— Pays de la Loire
— France métropolitaine

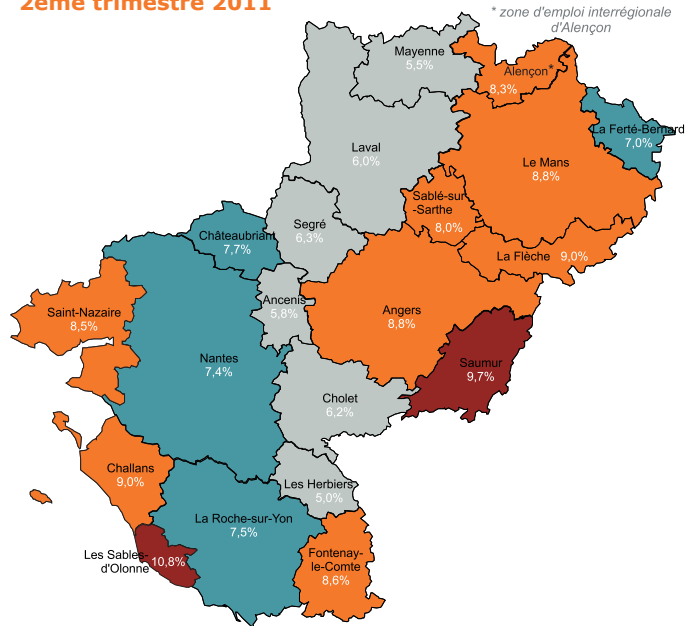


*En moyenne trimestrielle (données CVS)
 Estimations provisoires au 3ème trimestre 2011*

Source : Insee - Taux de chômage localisés

Taux de chômage par zone d'emploi

2ème trimestre 2011



Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par catégorie - Données brutes

Septembre 2011	DEFM	Poids	Evolution annuelle
DEFM	268 063	100,0 %	1,4%
- dont catégorie A	132 111	49,3 %	-0,2%
- dont catégorie B	37 616	14,0 %	-0,2%
- dont catégorie C	66 176	24,7 %	9,1%
- dont catégorie D	12 588	4,7 %	-19,0%
- dont catégorie E	19 572	7,3 %	8,1%

Catégorie A

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite (Catégories 1, 2, 3 sans activité réduite).

Catégorie B

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de courte durée [78 heures ou moins] (Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite).

Catégorie C

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de moyenne ou longue durée [plus de 78 heures] (Catégories 6, 7, 8).

Catégorie D

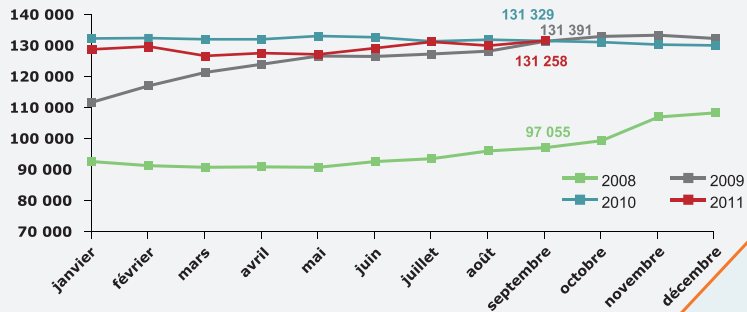
Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (Catégorie 4).

Catégorie E

Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (Catégorie 5).

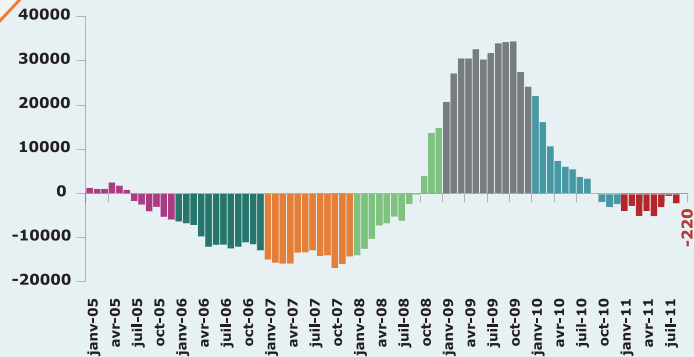
Evolution des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois catégorie A

Données CVS



Evolution annuelle des DEFM* catégorie A

Données brutes



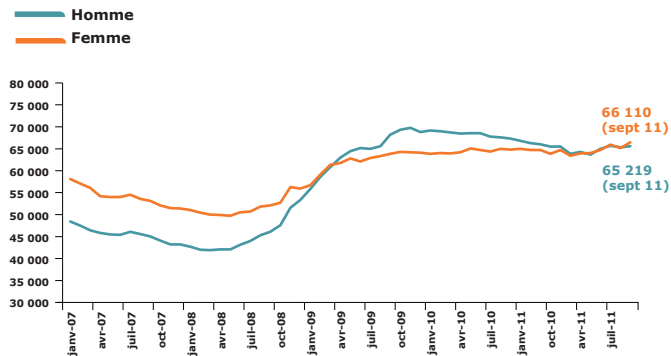
* Demandeur d'Emploi Fin de Mois

DEFM* catégorie A par typologie de demandeurs d'emploi Données brutes

	Septembre 2011	Poids	Evolution annuelle
DEFM*	132 111	100,0%	-0,2% ↘
- dont hommes	64 826	49,1%	-2,6%
- dont femmes	67 285	50,9%	2,3%
- dont moins de 25 ans	27 427	20,8%	-4,3%
- dont 25 à 49 ans	79 712	60,3%	-2,0%
- dont 50 ans et plus	24 972	18,9%	11,8%
- dont DELD <i>Demande d'emploi de longue durée</i>	39 463	29,9%	-2,0%
- dont Obligations d'emploi	11 576	8,8%	6,5%
- dont bénéficiaires du RSA <i>Revenu de Solidarité active</i>	25 628	19,4%	2,1%

* Demandeur d'Emploi Fin de Mois

Evolution des DEFM* catégorie A selon le sexe Données CVS



Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi catégorie A - Données brutes

Septembre 2011

Rome	DEFM cat.A	Part des Femmes	Part des Hommes	Part DELD*	Evolution annuelle	Poids métier/ ens. métiers
K1303 Assistance auprès d'enfants	5 043	99 %	1 %	33 %	5,2 %	3,8 %
K2204 Nettoyage de locaux	4 485	77 %	23 %	36 %	-7,8 %	3,4 %
K1304 Services domestiques	3 852	98 %	2 %	35 %	0,6 %	2,9 %
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	3 333	88 %	12 %	24 %	3,5 %	2,5 %
M1607 Secrétariat	3 187	98 %	2 %	33 %	4,9 %	2,4 %
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 977	62 %	38 %	39 %	3,4 %	2,3 %
N1103 Magasinage et préparation de commandes	2 899	18 %	82 %	37 %	-2,4 %	2,2 %
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	2 544	91 %	9 %	24 %	7,5 %	1,9 %
N1105 Manutention manuelle de charges	2 267	7 %	93 %	32 %	-1,5 %	1,7 %
A1203 Entretien des espaces verts	2 199	6 %	94 %	38 %	9,4 %	1,7 %

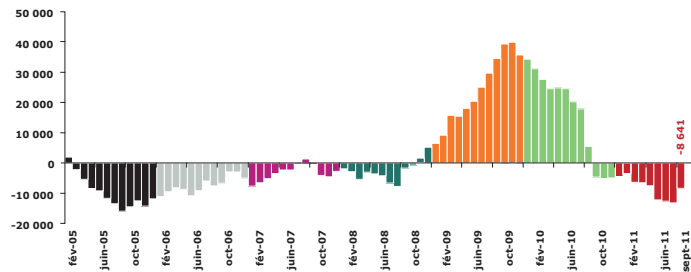
* **DELD : Demandeurs d'emploi de Longue Durée (plus d'un an)**

Demande d'Emploi Enregistrée (DEE) sur 12 mois par motif - *Données brutes*

Septembre 2011

Motif	DEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DEE	321 938	100,0 %	-2,6 % ↘
- dont licenciements économiques	5 027	1,6 %	-39,3 % ↘
- dont autres licenciements	22 442	7,0 %	-4,9 % ↘
- dont démissions	11 465	3,6 %	-0,8 % ↘
- dont fins de CDD	83 622	26,0 %	-0,3 % ↘
- dont fins de mission d'intérim	23 617	7,3 %	6,9 % ↗
- dont premières entrées	14 625	4,5 %	-23,7 % ↘
- dont reprises d'activité	30 964	9,6 %	-4,1 % ↘
- dont autres cas	123 080	38,2 %	-0,8 % ↘

Evolution annuelle cumulée de la DEE *Données brutes*



Demande d'Emploi Sortie (DES) sur 12 mois par motif

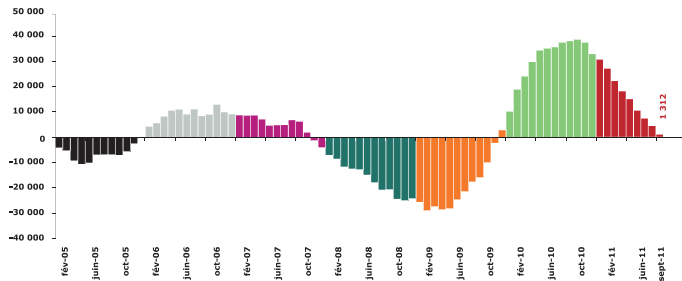
Données brutes

Septembre 2011

Motif	DES cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DES	311 900	100,0%	0,4% ↗
- absences au contrôle	121 976	39,1%	-0,3% ↘
- reprises emploi signalées	71 626	23,0%	1,2% ↗
- entrées en stage formation	24 639	7,9%	-4,7% ↘
- arrêts de recherche	29 609	9,5%	3,0% ↗
- radiations	25 278	8,1%	33,2% ↗
- autres cas	38 772	12,4%	-11,6% ↘

Evolution annuelle cumulée de la DES

Données brutes

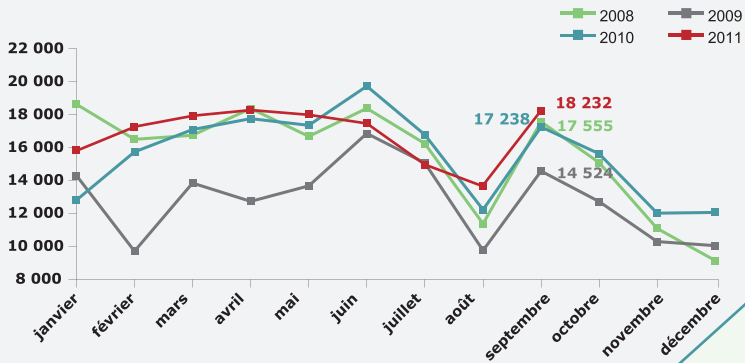


Indemnisation selon le régime - toutes catégories

Bénéficiaires Fin de Mois (BFM)	Septembre 2011	Evolution mensuelle	Evolution annuelle
BFM du Régime d'Assurance Chômage	110 684	-4,3 % ↘	-2,8 % ↘
- dont "Chômeurs"	104 414	-5,3 % ↘	-1,1 % ↘
- dont Formation ou Conversion	6 270	18,0 % ↗	-24,6 % ↘
BFM du Régime de Solidarité	16 753	5,3 % ↗	2,7 % ↗
- dont "Chômeurs"	14 990	-0,9 % ↘	2,6 % ↗
- dont Formation ou Conversion	1 561	167,3 % ↗	12,1 % ↗
- dont Pré-Retraite	202	-0,5 % ↘	- 35,5 % ↘
Total BFM	127 437	-3,1 % ↘	- 2,1 % ↘
- dont "Chômeurs"	119 404	- 4,8 % ↘	- 0,7 % ↘
- dont Formation ou Conversion	7 831	32,8 % ↗	-19,3 % ↘
- dont Pré-Retraite	202	-0,5 % ↘	- 35,5 % ↘

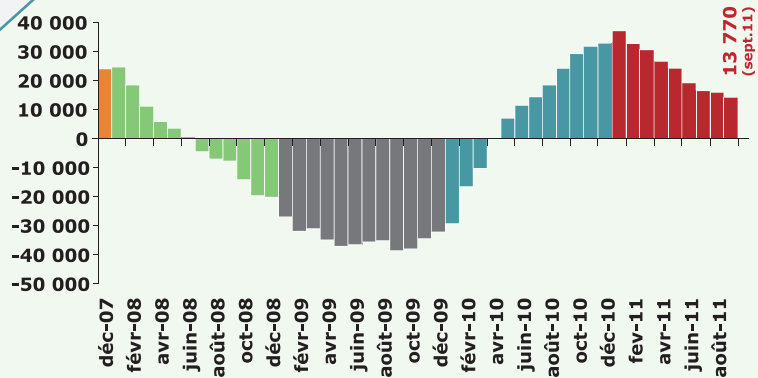
Evolution des Offres d'Emploi Enregistrées (OEE)

Données brutes



Evolution annuelle cumulée des OEE

Données brutes



Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF* 21 - Données brutes

Septembre 2011

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total OEE	191 521	100,0 %	7,7 % ↗
AGRICULTURE	16 877	8,8 %	13,7 % ↗
INDUSTRIE	15 975	8,3 %	26,1 % ↗
- industries extractives	64	0,0 %	16,4 % ↗
- industrie manufacturière	14 979	7,8 %	27,9 % ↗
- production/distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	168	0,1 %	84,6 % ↗
- production/distribution eau, assainiss., déchets, dépollution	764	0,4 %	-6,0 % ↘
CONSTRUCTION	8 685	4,5 %	8,5 % ↗
TERTIAIRE	149 984	78,3 %	5,4 % ↗
- commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	20 082	10,5 %	4,8 % ↗
- transports et entreposage	3 956	2,1 %	12,7 % ↗
- hébergement et restauration	18 385	9,6 %	7,5 % ↗

Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF* 21 - Données brutes - (suite)

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
- information et communication	2 100	1,1 %	20,6 % ↗
- activités financières et d'assurance	2 671	1,4 %	8,9 % ↗
- activités immobilières	1 567	0,8%	37,5 % ↗
- activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 483	5,0 %	15,7 % ↗
- activités de services administratifs et de soutien	48 927	25,5 %	9,0 % ↗
- administration publique	5 984	3,1 %	- 10,2 % ↘
- enseignement	8 930	4,7 %	11,7 % ↗
- sante humaine et action sociale	16 149	8,4 %	- 4,6 % ↘
- arts, spectacles et activités récréatives	2 746	1,4 %	- 17,3 % ↘
- autres activités de services	7 904	4,1 %	2,7 % ↗
- activités des ménages en tant qu'employeurs**	1 097	0,6 %	-23,7 % ↘
- activités extra-territoriales	3	0,0 %	25 % ↘

* NAF : Nomenclature d'Activités Française

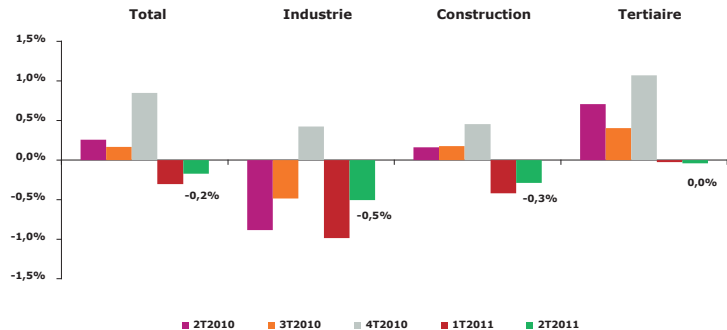
** Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par type de contrat de travail *Données brutes*

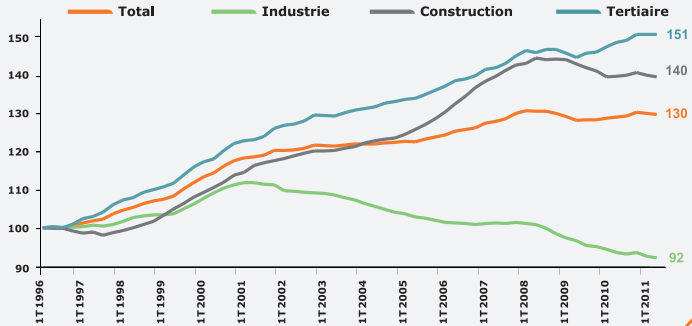
Septembre 2011

Motif	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total OEE	191 531	100 %	7,7 % ↗
- dont CDD	84 284	44,0 %	1,5 % ↗
- dont CDI	56 181	29,3 %	14,9 % ↗
- dont Intérimaire	29 700	15,5 %	9,7 % ↗
- dont Intermittent	914	0,5 %	10,4 % ↗
- dont Saisonnier	20 421	10,7 %	13,9 % ↗

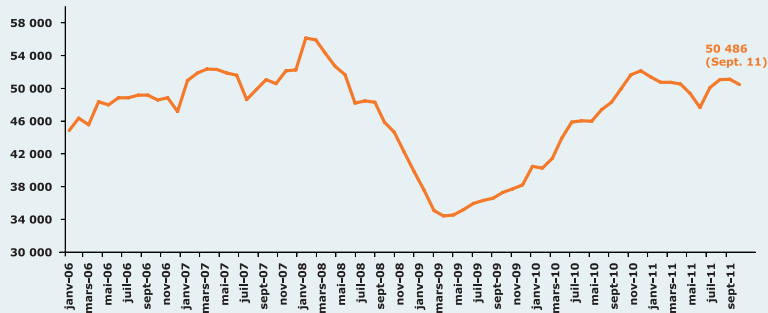
Evolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité *Données CVS*



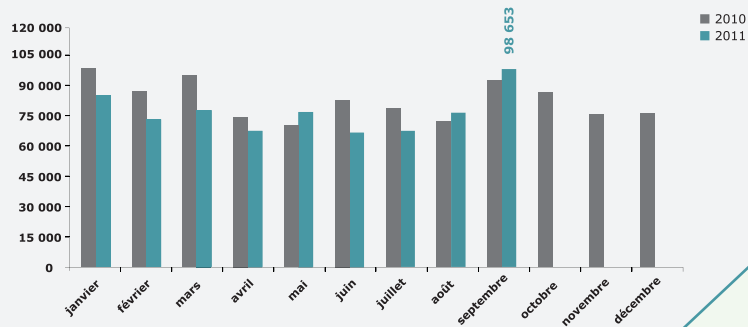
Evolution trimestrielle de l'emploi salarié régional Données CVS - base 100 1T1996



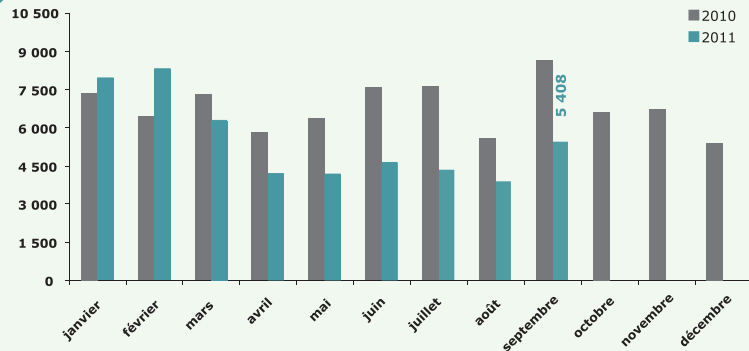
Evolution du nombre d'intérimaires Données CVS



Evolution du nombre d'appels traités pour les demandeurs d'emploi



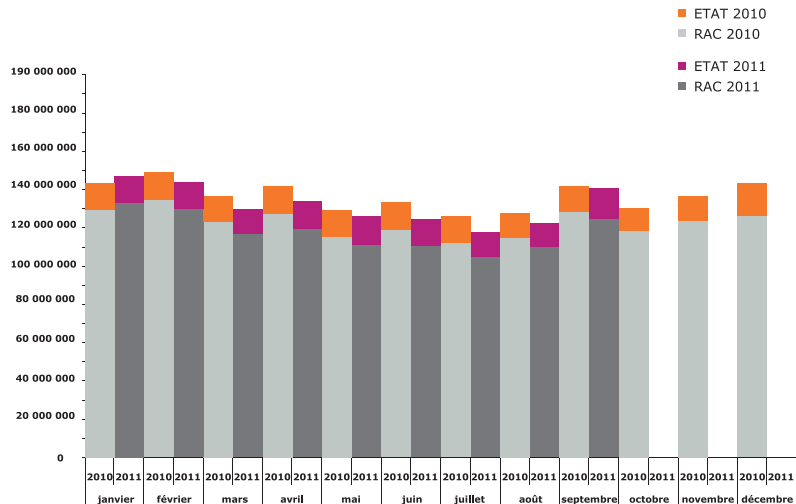
Evolution du nombre d'appels traités pour les entreprises



Montant des allocations versées par régime

Montants versés	Total Allocations	Allocations RAC	Allocations Etat
3ème Trimestre 2011	382 723 427 €	341 398 041 €	41 325 385 €
3ème Trimestre 2010	396 840 387 €	356 935 661 €	39 904 726 €
<i>Evolution annuelle</i>	-3,6 %	-4,4 %	3,6 %
Cumul de janvier à septembre 2011	1 190 441 700 €	1 065 105 914 €	125 335 786 €
Cumul de janvier à septembre 2010	1 232 225 786 €	1 108 048 693 €	124 177 094 €
<i>Evolution annuelle cumulée</i>	-3,4 %	-3,9 %	0,9 %
Année glissante à septembre 2011	1 601 719 114 €	1 434 690 855 €	167 028 259 €
Année glissante à septembre 2010	1 627 449 015 €	1 460 196 642 €	167 252 372 €
<i>Evolution annuelle cumulée</i>	-1,6 %	-1,7 %	-0,1 %

Evolution du montant des allocations versées par régime



Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy
44179 Nantes Cedex 4

www.pole-emploi.fr

Cette publication est la propriété de
Pôle emploi Pays de la Loire. La mention de
la source, à savoir Pôle emploi Pays de la
Loire, doit être impérativement portée
sur toute publication.

Directeur de la publication : Gwenaël PROUTEAU

Directeur de la rédaction : Hervé BONNET

Rédaction : Service Statistiques, Etudes & Evaluation
Linda LAUNAY, Vincent RAGOT

Contact : herve.bonnet@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire - janvier 2012

